

Sport-étude entre ambiguïté et complémentarité

Revue de la littérature
Reçu le 19/04/2017
Accepté le 29/04/2017

Bekri Nasser

Institut National de Formation Supérieure des Cadres de la Jeunesse, Tixeraine

bekri.nasser@gmail.com

Résumé

Le but de cet article est de démontrer, via une rétrospective bibliographique, l'accord parfait qui existe entre la pratique sportive et la poursuite d'un cursus scolaire normal. L'approche théorique employée nous a permis de démontrer, en conclusion, la concordance des deux contextes et les possibilités offertes pour qu'ils s'accordent sans limiter leurs bienfaits sur le suivi du cursus scolaire normal conjointement à la pratique sportive, et ce à condition de réunir les conditions à même d'assurer des moyens, un encadrement qualitatif et une prise en charge du projet à temps, afin de permettre aux élèves de recevoir des contenus d'enseignement et une méthodologie d'entraînement, en les habituant aux méthodes modernes d'une formation double à travers une organisation pédagogique préconçue selon leurs aspirations.

Mots clés : Sport, études, conciliation, Sport scolaire, EPS, cursus

Abstract: Sport -Study: between ambiguity and complementarity

This paper aims to demonstrate through a bibliographic retrospective, the perfect harmony existing between the sports practice and the pursuit of a normal schooling. The used theoretical approach allowed us to demonstrate in conclusion, the concordance of the two contexts, and the offered possibilities for them to agree without limiting their benefits on a normal schooling accompanied with a sports practice. This concordance depends on the availability of certain conditions; that is providing resources, a qualitative supervision and a timely project management; that allow consequently pupils to receive an instructional content and a training methodology, by accustoming them to modern methods of a double education through a pedagogical organization pre-conceived according to their aspirations.

Keywords: Sport, studies, conciliation, scholar sport, sport and physical education, cursus

ملخص: الرياضة و الدراسة، ما بين الغموض و التكامل

يهدف هذا البحث، من خلال منظور بيلوغرافي، إلى إثبات التوافق المثالي الموجود بين الممارسة الرياضية والتدريس العادي. ولقد مكنتنا المقاربة النظرية المستعملة من الوصول إلى نتيجة انسجام السياقين وإمكانية التوافق بينهما دون الحد من فوائدهما على متابعة التدريس العادي بالموازاة مع الممارسة الرياضية، شرط توفر الظروف التي من شأنها ضمان كل من الوسائل، والإشراف النوعي والتكفل في الوقت المناسب بالمشروع بهدف تمكين التلاميذ من الاستفادة من المحتويات التعليمية ومنهجية التدريب، عن طريق تعويدهم على الطرائق الحديثة للتكوين المزدوج وذلك من خلال توفير تنظيم يداغوجي متصور مسبقا وفقا لتطلعاتهم.

الكلمات الدالة : رياضة، دراسة، توفيق، الرياضة المدرسية، مجموع الدراسات.

Position du problème

Dans l'histoire de l'humanité, l'évolution de la pratique sportive s'est faite progressivement et en plusieurs étapes, répondant beaucoup à des motivations du moment. Parmi ces motivations, l'activité sportive est en proie à des récupérations diverses, notamment par les pouvoirs publics en place, avec son introduction dans des institutions étatiques, notamment militaire mais surtout éducative (scolaire) un des objets ayant motivé notre recherche. L'activité sportive scolaire ou le sport à l'école sont les vocables les plus couramment utilisés pour parler de l'éducation physique et sportive, discipline d'enseignement obligatoire dans les différents paliers du système éducatif Algérien.

Peu acceptée par les enseignants d'éducation physique et sportive, cette expression reste pourtant dominante dans les propos des enseignants des écoles et des responsables politiques. Ce qui caractérise cette matière enseignée dans un établissement scolaire, c'est que cette dernière s'appuie sur des pratiques sportives mettant en jeu le mouvement du corps et des objets en vue de faire acquérir des compétences physiques, des

habilités motrices, des attitudes, des méthodes et des concepts dans le domaine sportif et éducatif en général.

Qu'en est-il du sport à l'école ?

Pour parler du sport à l'école, il convient de rappeler que l'école comme institution dont le rôle est la préparation des enfants à la vie, définit un certain nombre d'objectifs (cognitifs, psychomoteur, socio-éducatif ...). Autrement dit, le sport à l'école de par son côté éducatif est une activité qui doit être accessible au plus grand nombre d'élèves, pour servir réellement de réservoir au mouvement sportif national et permettre aussi l'émergence des élèves les plus talentueux dans différentes disciplines.

Comme chaque discipline d'enseignement, l'éducation physique et sportive possède ses propres exigences et des démarches spécifiques dans lesquelles le corps est omniprésent rappelant aussi qu'être bien dans son corps contribue à être bien dans sa tête. Ce principe nous rappelle toute l'importance du sport à l'école, le caractère indissociable et l'interaction sport – études. Néanmoins, aujourd'hui en Algérie, comme dans nombreux pays dans le monde, il est difficile de

réaliser un équilibre permettant une pratique sportive régulière et sérieuse et la poursuite en parallèle d'une scolarité normale.

Deux raisons essentielles justifient cet état de fait :

- Le système éducatif se trouve confronté à des problèmes qui le dépassent dont les conséquences sont l'échec scolaire qui affectent l'ensemble de la société à travers le chômage, l'insertion sociale et professionnelles des jeunes ... ;
- Le manque d'infrastructures appropriées, d'équipement pédagogique et d'enseignants spécialisés, conjugué à une mauvaise organisation pédagogique et un manque d'intérêt flagrant envers cette discipline, notamment en milieu rural.

Outre les deux raisons déjà citées ultérieurement et malgré un arsenal juridique et une prise en charge sérieuse par les pouvoirs publics du sport à l'école, malgré un engagement des plus sérieux à travers la multiplication des complexes de proximité (pour résorber le manque d'infrastructure) et l'aide à l'achat de matériel pédagogique sportif.

Néanmoins un dilemme d'ordre culturel et traditionnel propre à la société algérienne se pose au système éducatif avec une vraie problématique, sachant que beaucoup d'élèves sportifs se trouvent partagés entre deux pôles d'intérêt exclusifs l'un de l'autre : Sport ou étude

Ne risque-t-il pas d'être une mission impossible ?

1. Contexte théorique

La recherche de solutions globales amenant les institutions œuvrant dans des secteurs différents de la société à entrer en partenariat direct. Les enjeux sont importants, et conscients de ce problème, les pouvoirs publics à travers le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Éducation Nationale en partageant la responsabilité de leur action ont, ainsi créé un projet d'action éducatif nouveau en l'occurrence, le lycée sportif national en 2001, œuvrant simultanément pour la réussite scolaire, mais aussi de l'élite sportive en donnant les mêmes chances à l'élève de gérer au mieux sa carrière scolaire et sportive.

Cette démarche novatrice permet donc d'intégrer la pratique sportive intensive dans un projet d'établissement scolaire permettant à des spécialités sportives de se poser pleinement à ce jour comme discipline d'enseignement à part entière au même titre que d'autres matières enseignées. Dans cette perspective, une cohabitation interactive sera possible entre les deux systèmes. Le monde sportif régit par ses règles, ses spécificités et ses statuts et l'enseignement possédant ses propres valeurs, ses programmes, ses lois et ses objectifs.

Au-delà de cette concrétisation avec ses objectifs multiples qui visent une formation que prend en charge le lycée sportif dans sa totalité, s'inscrit dans notre axe de recherche :

Le sport-études entre ambiguïté et complémentarité.

Une approche qui s'inscrit dans une logique entre deux domaines importants à l'intérieur même d'un domaine aussi sensible que l'éducation nationale.

1.1. Le sport scolaire ou le sport à l'école

Le sport scolaire ou le sport à l'école sont les vocables les plus couramment utilisés pour parler de l'éducation physique et sportive comme discipline d'enseignement dans les différents paliers du système éducatif (Thomas, 2014). L'activité physique et sportive comme discipline scolaire a toute sa place dans l'action éducative à l'école, elle constitue, en effet, un champ de pratiques où le maître (enseignant) peut puiser au quotidien les situations pédagogiques concrètes qui lui permettront d'enrichir son action.

L'activité physique et sportive est un apprentissage en soi reposant sur la rigueur et l'effort ; elle est aussi le lien où se croisent et se constituent d'autres apprentissages transversaux propres à l'école.

Il suffit de penser aux liens étroits des activités physiques et sportives avec d'autres champs disciplinaires, géographie et mathématiques en matières d'orientation, enseignement scientifique en matière de découverte de soi et du monde, enseignement artistique en matière d'expression corporelle, maîtrise du geste et de sa représentation orale et écrite, etc. ...

La place de l'activité sportive à l'école n'est en rien secondaire, elle est à l'égale des autres disciplines véritablement centrale avec ses objectifs, ses progressions et ses méthodes. Elle constitue également, une approche transversale au service d'autres apprentissages et mieux encore, au service de l'élève, aussi, apparaît-il essentiel que les instituteurs et les enseignants des écoles en général tirent la plus grande partie de l'horaire dont ils disposent pour atteindre, à partir d'une réflexion pédagogique approfondie, conduite en équipe, un profit réellement qualitatif.

À travers l'enseignement de l'éducation physique et sportive, ils feront œuvre d'instruction et d'éducation illustrant aussi les missions de l'école :

- Quel est le rôle de la discipline éducative physique et sportive au sein du système éducatif scolaire ?
- Quels champs éducatifs peut-elle prétendre prendre en charge, autres que ceux déjà couverts par nombre de disciplines rendues obligatoires ou facultatives par l'école ?
- En quoi les fonctions du professeur d'E.P.S se différencient-elles de celles assumées par les autres enseignants de l'éducation nationale ? Mais aussi de celles assumées par les entraîneurs et animateurs de clubs sportifs ?

À travers le lycée sportif, il existe de nos jours une structure plus ou moins adéquate, qui offre des opportunités qui n'existaient pas auparavant ; mais de là à admettre ou à dire que cette structure est une solution idoine pour la réussite du jeune talent sportif sur le double plan sportif et scolaire sans se poser de questions est une erreur.

1.2. Lycée sportif : Réussite scolaire et réussite sportive

Ainsi donc, cette logique voudrait que l'on s'intéresse de près au lycée sportif étudier sa démarche, analyser ses capacités et voir dans quelle mesure il peut apporter l'harmonie, une symbiose, un équilibre entre les deux aspects de la formation à travers ces deux concepts que sont les études et la pratique sportive, et s'il présente cette solution tant souhaitée et contribue vraiment à la réussite des jeunes talents sportifs. D'où l'idée de cet article qui, nous espérons, va contribuer à situer le lycée sportif par rapport à son environnement, ses partenaires et sa double mission et répondra-t-il aux préoccupations de ses concepteurs mais surtout des parents des jeunes talents sportifs, et qui sont généralement les suivantes :

- Le lycée sportif arrive-t-il à promouvoir une pédagogie motivante pour la réussite individuelle, intégrant et contribuant, non seulement à l'amélioration des résultats scolaires mais aussi des résultats sportifs ?
- Le lycée sportif est-il structuré de façon à établir une démarche contractuelle basée sur le dialogue avec le monde sportif extérieur, les élèves, les parents, les enseignants. En vue de définir ensemble un projet sportif et scolaire qui peut garantir la réussite de ses adeptes ?
- Le lycée sportif étant aussi un système d'interactivités pourrait-il satisfaire à sa double mission en réussissant à promouvoir une élite nationale ou au contraire, est-il un faiseur d'échec ?

Cette suite de questionnement nous a poussés à retenir le caractère difficile, mais pas impossible de cette cohabitation entre les études caractérisées par la poursuite d'un cursus scolaire normal et le sport par une pratique sportive intensive source d'où découle la problématique suivante :

Y'a-t-il une compatibilité entre la pratique sportive intensive et la poursuite d'une scolarité normale ?

De cette grande question, nous avons retenu les deux questions secondaires qui sont les suivantes :

- *Puisse-t-il y avoir une conciliation possible ?*
- *Comment parvenir à une réalisation idoine garantissant le plus grand équilibre possible entre ces deux aspects de l'éducation et de la formation sportive ?*

1.3. Et l'EPS

S'il est aujourd'hui admis que l'E.P.S suit actuellement une évolution majeure qui aboutira à la définition d'ensembles structurés d'apprentissages moteurs, référés à cinq domaines d'action, et donc plus à même de répondre aux exigences d'une formation complète et équilibrée (Vangioni, 1998), contient des difficultés qui nous attendaient à vouloir subordonner les contenus d'enseignements aux objectifs que l'on s'assignait aux différentes étapes de la scolarité, nous avons jugé quand même utile dans un premier temps, de prélever, de classer et de hiérarchiser différents éléments de supports culturels, susceptibles de

permettre les transformations souhaitées pour l'élève, que celles-ci soient d'ordre perceptif, moteur, énergétique, cognitif, méthodique ou relationnel.

Nous regrettons certes, le caractère artificiel de l'exercice ! Pourrions-nous cependant agir autrement étant donné les connaissances actuelles sur les actions et comportements moteurs ? il reste que ce souci de mise en relation entre d'une part des efforts recherchés émanant de l'utilisation de différents domaines d'actions motrices et intégrant à la fois des transformations et des acquisitions relativement larges, et d'autre part, des connaissances et savoirs relevant plus spécifiquement des activités physiques sportives, rendra peut-être plus avisées la construction de programmes qui devront à la fois être adaptés aux différentes populations scolaires et recouvrir différents champs éducatifs.

2. Réussite scolaire et réussite sportive

Si c'est vertu que de savoir perdre « sportivement », cela ne vaut pas pour les nations. Un pays sportif ne doit pas perdre. Or il advient périodiquement qu'une équipe représentative fait médiocre figure dans une rencontre internationale, l'humiliation est à la mesure de l'événement, l'opinion s'émue et plus encore les responsables de la nation. On commence par blâmer les athlètes d'abord, puis leurs dirigeants et en remontant de proche en proche, on aboutit naturellement, comme pour tout échec d'envergure à l'école, l'école qui ne sait développer ni le sens inique ni l'esprit de défense, l'école qui ne sait ni orienter les élèves, ni fournir à l'économie les cadres dont elle a besoin, l'école qui n'a su ni rendre la nation sportive ni susciter des vocations d'athlètes. Un haro est déclenché sur une institution qui est responsable de tout ce qui va mal puisqu'elle est à l'origine de tout ...

- *L'échec ou même le succès relèvent-ils de la seule compétence de l'école ?*
- *Est-elle compatible avec ses autres missions ?*

L'école se voyant imputer les résultats décevants du sport dans la haute compétition, et partant du principe que la production des athlètes de haut niveau ne pouvait être une mission prioritaire de l'école. Nous arrivons à la conclusion qu'il faut aujourd'hui enseigner le sport de compétition dans tous les paliers, de l'école afin de permettre à tous de pratiquer dans les meilleures conditions et de voir s'opérer dans ce vaste réservoir qui est l'école, sous couleur d'initiative sportive « la sélection précoce chargée de fournir une jeune élite de champion », sans autant altérer ou abandonner les différentes missions de l'école.

Mais cela ne doit nullement être un vœux pieux ou un simple langage politique cohérent qui doit régler le fonctionnement du sport de façon particulière, déterminer la vraie place du sport dans l'école et mener les deux actions de front dans une parfaite harmonie, comme il faut lever la contrainte financière, qui pèse sur les écoles et qui est à l'origine de tous les échecs, car une éducation générale est une éducation sportive

particulière menée en parallèle suppose beaucoup de moyens et de compétences.

Afin de prétendre à conduire méthodiquement et scientifiquement les enfants en administrant à chacun d'eux l'éducation qui lui convient dans un milieu préparé à leur intention avec un encadrement de qualité un matériel et des techniques susceptibles d'aider à leur formation.

3. *La conciliation sport-étude*

On se limitera uniquement à l'analyse des effectifs de personnes scolarisables, soit les tranches d'âges (5-18 ans) adeptes du lycée sportif. Pour la simple évaluation des besoins d'activité physique à prendre en charge par la collectivité lors de la scolarisation en matière d'infrastructure et d'équipement. En effet, si l'on peut parler d'activité sportive, le milieu d'apprentissage doit d'abord être l'école où l'encadrement dans ce sens peut être possible. Ainsi en se limitant à ces âges, cela ne signifie pas l'exclusion de facto des autres catégories de population des activités sportive (CNIDS, 1996).

Si le sport et de nos jours un phénomène de société qui, en raison de son envergure, se projette sur toute la population sans différence d'Âge. L'Algérie jeune à 75% avec les quelques 600.000 jeunes qui viennent grossir ses rangs chaque année constitue un réservoir naturel de jeune talent sportif qu'il faut prendre en charge dans des structures qui peuvent mettre en valeur leur potentiel, mais qui tient compte aussi de leurs intérêts en préservant un équilibre entre les deux pôles que sont les études et le sport.

Au Canada, on dénombre tout près de 1 245 198 jeunes de 12 à 19 ans qui font de l'activité physique (Statistique Canada, 2000-2001) (Piché, 2003). Il y aurait 2 172 de ces jeunes qui pratiquent une activité sportive sur une base régulière (Statistique Canada, 1998-1999), c'est-à-dire au moins trois fois par semaine à raison de 20 à 30 minutes par séance. Bien que ces statistiques démontrent qu'un nombre très limité de jeunes adolescents pratiquent une ou plusieurs activités physiques sur une base régulière, il est tout de même intéressant de noter que parmi ces adolescents, certains en sont venus à développer un intérêt marqué pour un sport en particulier. Pour y arriver, ils doivent cependant concilier cet intérêt avec d'autres contextes de vie importants pour leur développement, dont celui des études. Certains programmes en milieu scolaire (programme sport-études) ont donc été créés afin de permettre à ces jeunes athlètes de se développer par la pratique d'un sport, et ce, tout en poursuivant leurs études (Piché, 2003).

3.1. *Le facteur motivationnel : Sport et étude*

Malgré la mise en place de ces programmes et leur évidente utilité, il est possible que les domaines des études et du sport interfèrent l'un avec l'autre. Cette interférence pourrait être expliquée par le niveau de motivation qui régularise les comportements dans les

deux sphères d'activités. Le concept de motivation « représente le construit hypothétique utilisé afin de décrire les forces internes et/ou externes produisant le déclenchement, la direction, l'intensité et la persistance du comportement » (Vallerand & Thill, 1993). La motivation dans une sphère d'activités pourrait donc avoir deux types de conséquences pour la performance dans une autre sphère d'activités : faciliter ou entraver la performance.

Par exemple, le fait d'être motivé dans ses études pourrait favoriser la performance au plan sportif et, de la même façon, le fait d'être motivé dans son sport pourrait favoriser de bonnes performances au plan académique. Ceci peut s'expliquer par l'idée qu'une personne qui est bien organisée et motivée au plan de ses activités scolaires l'est tout autant dans ses activités sportives. Si cette personne est, de manière générale, motivée dans ce qu'elle entreprend, nous pensons qu'elle l'est également au plan sportif et académique.

Par contre, il est possible qu'un athlète qui consacre beaucoup de temps et d'énergie au sport (très motivé envers son sport) puisse subir des contrecoups en ce qui a trait à ses notes scolaires. De plus, il est plausible que l'athlète qui consacre son temps et son énergie à ses études éprouve des difficultés au plan de sa performance sportive.

En lien avec cet aspect, Delisle, Guay, Sénéchal et Larose (2002) ont démontré dans une étude effectuée auprès d'adolescents de niveau secondaire que le jeune qui a une motivation élevée vis-à-vis du français obtient de meilleures notes dans cette matière. Par contre, cette motivation élevée vis-à-vis du français est associée à des difficultés en mathématiques (voir également Marsh et Craven (1997), pour des résultats similaires en ce qui a trait au concept de soi). Il est donc possible de supposer qu'une dynamique similaire existe entre les motivations scolaire et sportive.

3.3. *La conciliation entre sport et étude*

Si nous admettons l'adage populaire qui dit « un esprit sain dans un corps sain » comprendre bien que lorsqu'on est bien dans son corps contribue à être bien dans sa tête ; c'est reconnaître l'évidence de la conciliation des études et du sport.

Par conciliation entre sport et études, il ne faut surtout pas que le sport et les études et seulement une matière d'étude principale, par exemple, pour les professeurs d'éducation physique et sportive, où une matière pour les métiers du sport ; comme on la souvent pensé. Aujourd'hui, il y'a des solutions de continuité entre le sport, matière d'étude et les autres matières d'enseignement (mathématiques, physiques, chimies, lettre, psychologie, sociologie, physiologie-biochimie, morphologie ...). L'élève est un travailleur particulier, dont le travail consiste à se cultiver pour atteindre des objectifs bien déterminés, en passant simultanément d'un pôle à un autre de façon ordonnée et coordonnée au service d'intention pédagogique convergente.

Atteindre de bonnes performances sportives est bien se préparer en études.

Dans des termes, on ne peut plus claire, les spécialistes du domaine sportif, soulignent la compatibilité du sport et des études, mais aussi la nécessité pour l'école de s'ouvrir d'avantage pour le sport.

C'est là semble-t-il la logique qui est un passage obligé pour atteindre des performances dans un secteur qui ne manque pas de compétences, mais qui souffre encore de la bureaucratie et une orientation qui ne sert pas toujours la cause du savoir et de la science, que l'on soit d'accord ou pas avec cette approche, l'on ne peut relever son bien fondé dans un secteur où la résistance freine souvent les élans rénovateurs et les bonnes initiatives.

De nos jours la conciliation sport-études est reconnu par tous, mais au-delà de cette reconnaissance qui est un fait avéré, il ne suffit pas simplement de le dire, car cette conciliation implique ainsi beaucoup de conditions qu'il faut respecter, mais surtout comment la réussir ?

La conciliation sport-études, propose une conception faisant de l'activité sportive un puissant moyen de développement compatible avec le souci légitime de permettre à ceux qui le peuvent d'accéder au plus haut niveau de pratique sportive, sans altérer le rythme de leur scolarité. La conciliation de ces deux objectifs souvent considérés comme contradictoires est rendue possible par l'utilisation d'une méthodologie qui marie ces deux concepts grâce à une vision pédagogique convergente ; (moyens matériels adéquats, encadrement de qualité, réorganisation des emplois du temps, etc...).

Pour Le Boulch (1989), concilier l'apprentissage sportif et les exigences relatives au développement de l'enfant et de l'adolescent semble a priori une évidence. Cependant, les relations entre le sport et l'éducation ne furent jamais aussi simples au fil des années.

Pour Belbenoit (1972), l'introduction dans l'école du sport, sous toutes les formes où il est pratiqué aujourd'hui, est un facteur de modernisation de l'éducation au même titre que l'exploitation des technologies pédagogiques, audio-visuelles ou informatiques.

Dans les deux cas, il s'agit de faire vivre l'école dans son temps, d'utiliser les moyens techniques disponibles aussi bien que les découvertes des sciences de l'homme, de préparer au traitement critique de l'information de masse. Et il est parfaitement possible, en se le donnant pour objectif, de tirer parti conjointement du sport et d'une pédagogie modernisée, pour réduire les inégalités de chances, individualiser les apprentissages, initier par la pratique à la démocratie, amorcer une éducation permanente qui soit aussi participation à la vie culturelle et sociale.

En parlant de la conciliation sport-études « les experts y dénonçaient dans un système scolaire trop exclusivement voué à la formation de l'esprit, les facteurs de « surmenage » ou de « malmenage » qui non

seulement compromettent l'équilibre du développement infantile, mais expliquent en grande partie la médiocrité des résultats scolaires obtenus. Le tiers temps (réservé au sport) apporte un remède ; en accordant d'avantage au corps, à l'éducation physique, aux jeux libres ou même au repos, on réduit d'autant cette immobilité si mal tolérée par l'enfant, et les occasions d'intempérance intellectuelle des maîtres. Et finalement pour certains, que les vertus éducatives du sport laissent sceptiques, ce serait même le principal avantage de la formule : il ne s'agit pas pour eux de faire à une discipline (l'éducation physique et sportive), une place en rapport avec ses prétentions, mais bien d'instaurer une meilleur hygiène du travail scolaire et de la vie de l'élève ; l'objectif reste de faire de « bons élèves ».

Conclusion

L'un des résultats de notre article est de prouver la compatibilité entre la pratique sportive et la poursuite d'une scolarité normale. Cet énoncé d'intention pédagogique a été formulé comme hypothèse. Pour le traitement de cette dernière, nous nous sommes basés sur l'analyse bibliographique. Les informations recueillies dans notre bibliographie à travers les différents auteurs, les études divers menées sur le sujet et les expériences vécues par les établissements scolaires et les athlètes inscrits dans le projet « sport-études », démontrent et reconnaissent le caractère conciliant les deux formations qui sont les études et la pratique sportif, renforcé en cela par les expériences vécues par les adeptes du projet sport-études, qui prouvent de manière évidente que les deux concepts sont compatibles et peuvent être menés de front sans altérer pour autant l'intérêt de l'un sur l'autre.

Ainsi donc, le sport cette matière, jadis sans importance à l'école, est maintenant un fait social total, s'inscrivant dans un système, en interaction permanente avec les autres matières enseignées. Seulement ceci ne doit pas être traité comme contenu de formation destiné à des élèves ordinaires, à quelque chose de spécial des moyens spéciaux.

Ainsi donc la pratique sportive intensive et la poursuite d'une scolarité normale, c'est difficile, mais possible. À condition de mettre en œuvre des moyens efficaces, un encadrement de qualité et surtout faire porter le projet dans le temps, pour permettre aux élèves prétendants de s'approprier des contenus scolaires et méthodes d'entraînement qui n'existe pas ou qui évolue très vite et de s'adapter aux tâches nouvelles de cette double formation, dans un environnement et une organisation pédagogique préparée à leur intention.

Références

- Belbenoit, G. (1972). *Le sport à l'école*. Paris : Edition Casterman.
- Brahimi, R. (1996). Les besoins sportifs induits et la connaissance démographique. *CNIDS*, 4.
- Delisle, M. N., Senécal, C., Guay, F., & Larose, S. (2002). *Analyse des différences entre les filles et les*

garçons en regard de leur motivation et de leur concept de soi scolaire. Communication présentée au 25^{ème} colloque de la Société Québécoise de Recherche en Psychologie. Trois-Rivières : Québec.

Le Boulch, J. (1989). *Sport éducatif : psychocinétique et apprentissage moteur*. Paris : Editions ESF.

Marsh, H. W., & Craven, R. G. (1997). Academic self-concept: Beyond the dustbowl. In G. Phye, (Ed.), *Handbook of classroom assessment: Learning, achievement and adjustment*. San Diego , CA : Academic Press.

Piché, S. (2003). Précurseurs motivationnels des performances sportive et scolaire. Consulté le 16 mars 2017 de <http://archimede.bibl.ulaval.ca/archimede/fichiers/20726/20726.html>

Vallerand, R. J. and Thill, E. E. (1993). *Introduction à la psychologie de la motivation*. Laval (Québec) : Études Vivantes.

Thomas, F. (2014). Le sport dans l'institution scolaire : l'enseignement de l'EPS. MAIF, consulté le 13 mars 2017, de <https://www.maif.fr/content/pdf/enseignants/votre-metier-en-pratique/systeme-educatif/maif-enseignement-EPS.pdf>

Vangioni, J. (1998). *Programmes et apprentissage*. Dossier EPS n° 36. Paris : Revue EPS.